



Numéro 1 du 13 Mai 2020

Chèr·e·s ami·e·s,

C'est avec un grand plaisir mais aussi le sens des responsabilités que nous vous faisons parvenir les informations et consignes relatives au déconfinement, en complémentarité avec les guides ministériels et spécificités édictées par la fédération délégataire. Nous comptons sur votre participation active pour faire de cette sortie de crise sanitaire une réussite pour la pratique de la moto en UFOLEP. Prenez soin de vous et des autres !

Thierry BROYDÉ & Gilles COUTURE, *élus du Comité directeur national référents de la CNS Moto*
 Florent CEBRON & Daniel PITOUX MASSON, *responsables du COPIL Moto*
 Charles BOURGET, *référént de la direction technique nationale chargé des sports mécaniques*



Guides de la reprise

Le Ministère des Sports et La Fédération Française de Motocyclisme ont publié des documents concernant la reprise de la pratique de notre activité à compter du 11 mai 2020, vous trouverez dans les liens ci-dessous ces publications et les directives qui s'appliquent à la reprise des activités de Sports Mécaniques Moto :

- [Guides du Ministère des Sports](#)
- [Fiches de la Fédération Française de Motocyclisme](#)

Le Copil des Sports Mécaniques Moto publie dans la fiche ci-après les recommandations de notre fédération en complément des directives officielles ainsi que des affiches à apposer sur vos sites (circuits, terrains ou écoles ...)

Fiche déconfinement UFOLEP

Affiche 'Les gestes barrière'

Annulation du Super Trophée de France

En raison des événements les organisateurs, le CD 88, le Copil des Sports Mécaniques Moto et l'Ufolep Nationale sont contraints d'annuler l'édition 2020 du

SUPER TROPHEE DE FRANCE UFOLEP DE MOTO-CROSS

prévu à Champs le Duc (88) en juillet prochain. Nous espérons vivement vous retrouver pour l'édition 2021 de cette manifestation ...



UFOLEP - 3 Rue Juliette Récamier - 75341 Paris cedex 07 - Tél : 01 43 58 97 71
cns.moto@ufolep.org

